

# FINAL STEP 384 FOOD CONTACT SURFACE SANITIZER/DISINFECTANT

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	3						
	Santé		Réactivité	0						
		<table border="1"> <tr> <td>Santé</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Risques d'incendie</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Réactivité</td> <td>0</td> </tr> </table>			Santé	3	Risques d'incendie	0	Réactivité	0
Santé	3									
Risques d'incendie	0									
Réactivité	0									
Danger spécifique										
Vêtements de protection		Apparence	Incolore. Liquide Voir la Section 9. DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. NOCIF EN CAS D'INGESTION. NOCIF SI ABSORBÉ PAR LA PEAU.							

Section 1. Identification du produit et de la compagnie				
Nom du produit	<b>FINAL STEP 384 FOOD CONTACT SURFACE SANITIZER/DISINFECTANT</b>		Code	48197
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Agent désinfectant. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.		PMS#	3132092
FTSS#	126399001		Date de validation	5/8/2003
Siège social aux É.U. Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	Siège social au Canada Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	Date d'impression	5/8/2003	
		Remplace	Aucune validation antérieure.	
		En cas d'urgence	(800) 851-7145	

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients				
Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Octyl Decyl Dimethyl Ammonium Chloride	5538-94-3	2.25	Non disponible.	Non disponible.
Diocetyl dimethyl ammonium chloride	32426-11-2	0.9	Non disponible.	Non disponible.
Chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 84 mg/kg [Rat].
N-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68424-85-1	3	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 426 mg/kg [Rat].

Section 3. Identification des risques	
Voies d'absorption	Contact avec les yeux. Contact avec la peau Inhalation.
Effets aigus potentiels sur la santé	<p><i>Yeux</i> Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.</p> <p><i>Peau</i> Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents.</p> <p><i>Inhalation</i> Inconnu.</p> <p><i>Ingestion</i> Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.</p>
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Inconnu.
Voir Information toxicologique (section 11)	

**Section 4. Premiers soins**

<b>Contact avec les yeux</b>	Tenir la paupière ouverte et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer les yeux. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15-20 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Inhalation</b>	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou le centre antipoison. Si la personne lésée peut avaler, faire siroter un verre d'eau. Ne pas provoquer de vomissements à moins d'indication par un centre anti-poison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.
<b>Notes au physicien</b>	La présence probable de lésions des muqueuses peut être une contre-indication au lavage gastrique.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

<b>Inflammabilité du produit</b>	Inconnu.
<b>Points d'éclair</b>	Coupe fermée: >93.333°C (200°F).
<b>Produits de la combustion</b>	Inconnu.
<b>Appareils et méthodes de lutte contre les incendies</b>	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
<b>Vêtements de protection (feu)</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Special Remarks on Fire and Explosion Hazards</b>	Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

<b>Précautions personnelles</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage</b>	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

<b>Manutention</b>	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Laver abondamment après usage. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
<b>Entreposage</b>	Conservé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conservé le récipient bien fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

<b>Contrôles d'ingénierie</b>	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
<b>Protection personnelle</b>	
<i>Yeux</i>	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques
<i>Mains</i>	Gants résistants aux produits chimiques. Comprend: Gants de néoprène
<i>Respiratoire</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
<i>Pieds</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
<i>Corps</i>	If major exposure is possible, wear suitable protective clothing and footwear.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Amine.
Couleur	Incolore.
pH	6 à 8 [Neutre.]
Gravité Spécifique	1.0
Point d'ébullition/condensation	100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Taux d'évaporation	1
Solubilité dans l'eau	Complète.

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Ne pas mêler avec tous produits chimiques ou d'autres produits sauf il y est indiqué sur l'étiquette.
Produits de décomposition dangereux	Les produits toxiques de la décomposition renferme: Vapeurs ammoniacales. Chlore
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	Corrosif. Toxicité orale aiguë (DL50) Estimée comme étant entre 500 et 5000 mg/kg (rats).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

Information sur les déchets	LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux. Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	--

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

**Classification pour le DOT**

**DOT Nom d'envoi** S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

**TDG Classification**

**TDG Nom d'envoi** S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

**CLASSE TMD**

**Section 15. Information réglementaire**

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal CERCLA : Substances dangereuses.: Alcool éthylique

état New Jersey: Alcool éthylique  
Massachusetts - Liste des déversements: Alcool éthylique  
Massachusetts RTK: Alcool éthylique  
Pennsylvanie RTK: Alcool éthylique

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Numéro d'enregistrement de EPA: 6836-70-70627

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Non applicable.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 2

**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*